

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
mardi 7 décembre 2010

**Service instructeur**

Médiathèque Départementale

**Service consulté**

**7<sup>ème</sup> Commission**

N° CG-2010-4-7-2

**BUDGET PRIMITIF 2011  
MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE  
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

Résumé : *Le budget consacré aux différentes missions de la Médiathèque Départementale en 2011 s'élève à 338 000 € en Autorisations de Programme et à 835 000 € en Crédits de Paiement : 622 000 € au titre du Fonctionnement et 213 000 € en Investissement.*

*Les recettes, quant à elles, sont évaluées à 45 000 € en Autorisation de Programme et à 3000 € en Crédits de fonctionnement*

Ce budget prévoit la mise en application du schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté en 2003. Il intègre notamment :

- ☞ l'aide à la création et à la modernisation des bibliothèques ;
- ☞ la poursuite des missions traditionnelles avec la gestion des collections et leur mise en valeur, la desserte par médiabus, l'action culturelle et la formation des responsables de bibliothèques du département ;
- ☞ la mise en œuvre des missions confiées à la Médiathèque départementale par rapport aux publics particuliers ou empêchés ;
- ☞ la participation aux dépenses de fonctionnement des Médiathèques du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach.

Je vous propose d'envisager dans le présent rapport les actions et les crédits relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

**POLITIQUE 032  
INVESTISSEMENT**

**I. PROGRAMME D132**

- a) Réinformatisation de la Médiathèque départementale (Programme D132) ;
- b) Action culturelle (Programme D132).

**II. PROGRAMME D232**

- a) Aide aux bibliothèques, Médiathèques du réseau départemental (Programme D232).

## **FONCTIONNEMENT**

### **III. PROGRAMME D632**

- a) Acquisition et prêt de documents (Programme D632) ;
- b) Formation – Action culturelle (Programme D632) ;
- c) Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (Programme D632) ;
- d) Recettes de fonctionnement (Programme D632).

### **IV. PROGRAMME D732**

- a) Aide aux bibliothèques, médiathèques du réseau départemental, et aux associations (Programme D732).

## **INVESTISSEMENT**

### **I. PROGRAMME D132**

L'inscription :

- en dépenses d'investissement de **155 000 € en Autorisation de Programme et 55 000 € en Crédit de Paiement** ;

- en recettes d'investissement de **45 000 € en Autorisation de Programme** permettra le renouvellement de notre logiciel métier et l'acquisition de matériel divers.

#### **Réinformatisation de la Médiathèque départementale :**

**Dépenses : 150 000 € en Autorisation de Programme et 50 000 € en Crédit de Paiement**

**Recettes : 45 000 € en Autorisation de Programme**

Le progiciel de gestion de bibliothèque de la Médiathèque départementale doit être remplacé. La solution actuelle, datant de 1999, ne peut être maintenue pour assurer un service de qualité aux haut-rhinois et pour pouvoir prendre en compte l'ouverture de la Médiathèque du Sundgau.

Le cahier des charges de la réinformatisation est prêt et sa programmation a été définie avec la DSI.

Il est indispensable que le calendrier prévu avec la DSI soit tenu pour ne pas retarder l'ouverture de la Médiathèque du Sundgau.

Montant prévisionnel : 150 000 € qui sera subventionné par le Ministère de la Culture à hauteur de 30 %.

Pour cette opération : 50 000 € sont inscrits en 2011 et 100 000 € en 2012.

La recette chiffrée à 45 000 € est prévue sur l'exercice 2012 néanmoins une Autorisation de Programme sera ouverte en 2011 afin de programmer les crédits qui devraient être encaissés en 2012.

#### **Matériel divers : 5 000 € au Autorisation de Programme et en Crédit de Paiement**

En 2010, 2 livres électroniques, 2 tapis d'animation et 1 exposition ont été acquis. Une machine de réparation de CD a également été achetée.

Durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2010 : 52 expositions, raconte tapis et kamishibaï ont été prêtés aux bibliothèques municipales et médiathèques, aux établissements scolaires, aux associations et relais d'assistantes maternelles et aux établissements d'hébergement pour personnes âgées du Haut-Rhin.

En 2011, l'inscription en investissement de 5 000 € en Autorisation de Programme et en Crédit de Paiement permettra l'acquisition de livres électroniques pour le prêt direct et l'achat de nouvelles expositions à destination de nos partenaires.

### **Dépenses**

<b>LIBELLE</b>	<b>AP/ NOUVELLES</b>	<b>TOTAL CP/AP NOUVELLES 2011</b>
Réinformatisation de la Médiathèque départementale	150 000 €	50 000 €
Action culturelle	5 000 €	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>155 000 €</b>	<b>55 000 €</b>

### **Recettes**

<b>LIBELLE</b>	<b>AP NOUVELLE 2011</b>
Réinformatisation de la Médiathèque départementale	<b>45 000 €</b>

## **II. PROGRAMME D232**

L'aide à la création de bibliothèques dans les communes fait partie des missions traditionnelles des Médiathèques départementales. Conformément au schéma de développement de la lecture publique adopté par le Conseil Général du Haut-Rhin, le Département aide d'une part les EPCI à créer des équipements structurants pour des bassins de vie d'au moins 10 000 habitants, et d'autre part, les petites communes à ouvrir des bibliothèques de proximité. L'ouverture de bibliothèques permet de supprimer la desserte directe de la population en bibliobus dans les communes concernées.

### **Opérations lancées :**

Le montant des **Crédits de Paiement** inscrits en 2011 à hauteur de **100 000 €** pour les encours correspond au projet d'extension de Cernay pour son intégration dans le programme des Médiathèques de bassins de vie. L'intégration sera suivie en 2012 de la prise en charge par le Département de 20 % des frais de personnel.

### **Opérations nouvelles :**

La Médiathèque a été sollicitée pour deux autres projets qui font l'objet d'une nouvelle inscription en **Autorisation de Programme de 183 000 €** et en **Crédit de Paiement de 58 000 €**. Ils concernent la bibliothèque de Moosch qui est en cours de finalisation et pour laquelle nous devons inscrire en 2011 une Autorisation de Programme et un Crédit de Paiement de 58 000 € et les projets de Merxheim et de St Amarin qui font l'objet d'une inscription dans le cadre des Contrats de Territoire de Vie du Florival, Vignoble et Plaine du Rhin et de Thur Doller. Pour ces deux projets, une inscription en Autorisation de Programme de 125 000 € est prévue en 2011 mais, compte tenu de nos contraintes budgétaires, le financement en Crédits de Paiement est programmé en 2012.

<b>LIBELLE</b>	<b>AP EN COURS</b>	<b>AP NOUVELLES</b>	<b>Cp/AP EN COURS</b>	<b>Cp/AP NOUVELLES</b>	<b>TOTAL CREDITS PAIEMENTS 2011</b>
Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques	100 000 €	<b>183 000 €</b>	100 000 €	58 000 €	<b>158 000 €</b>

municipales ou intercommunales					
--------------------------------	--	--	--	--	--

## **FONCTIONNEMENT**

### **III. PROGRAMME D632**

#### **a) Acquisition et prêt de documents : 403 800 € en Crédits de fonctionnement**

<b>LIBELLE</b>	<b>TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2011</b>
Acquisition de livres	277 000 €
Acquisition de périodiques	10 000 €
Abonnement à des sources d'information électroniques	10 000 €
Acquisition de documents sonores	25 000 €
Acquisition de documents audiovisuels	43 000 €
Fournitures pour la discothèque	3 500 €
Fournitures pour la vidéothèque	500 €
Entretien et réparation de CD et DVD	300 €
Prestation de reliure	30 000 €
Fournitures de reliure	4 500 €
<b>TOTAUX</b>	<b>403 800 €</b>

22 114 documents dont 17 888 livres, 1 645 périodiques, 1 780 CD, 801 DVD ont été acquis et mis à l'inventaire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2010, pour un montant de 237 000 € pour les livres et les périodiques, et de 59 000 € pour les documents audiovisuels. Pour l'année 2011, un crédit de 403 800 € est demandé, soit 369 300 € pour l'acquisition des documents et 34 500 € pour leur équipement.

#### **b) Formation – Action Culturelle : 76 700 € en Crédits de Fonctionnement**

##### **Formation des bibliothécaires du réseau : 15 300 € en Crédits de Fonctionnement**

En 2010 : 14 500 € ont été affectés à la rémunération d'intervenants spécialisés pour la formation continue des animateurs de bibliothèques du réseau.

Au 30 septembre 2010, 240 stagiaires ont été accueillis à 28 jours de formation, consacrés à la gestion des bibliothèques et de leurs collections ainsi qu'à leur informatisation et à leur évaluation, à la création et à l'animation de bibliothèques pour publics spécifiques, à la connaissance de genres littéraires ou musicaux particuliers, à l'action culturelle en bibliothèque.

##### **Action culturelle : 61 400 € en Crédit de Fonctionnement**

La Médiathèque départementale a poursuivi ses actions d'animation autour de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques du réseau.

##### **Éléments de bilan 2010 :**

##### **Les grandes manifestations départementales annuelles :**

Les saveurs musicales ont convié cette année 664 spectateurs, pour 10 concerts dont 5 en maisons de retraite et 5 en bibliothèques municipales de petites communes.

Manifestation sur le développement durable : Cette nouvelle manifestation qui remplace le festival haut-rhinois de la nouvelle a proposé des rencontres avec des auteurs, des projections de films documentaires, spectacles (adultes, jeunesse), concerts et conférences sur le thème de la biodiversité. 922 personnes se sont retrouvées dans 26 communes du département pour assister à cette animation.

Le bon petit diable : cette année, la Médiathèque départementale propose un spectacle de marionnettes sur table à destination des enfants. 4 communes ont accueilli ce spectacle durant la période du 6 au 27 octobre.

Les Belles Etrangères : manifestation organisée en partenariat avec le Centre National du Livre au Ministère de la Culture qui permet d'accueillir chaque année des écrivains étrangers, invités par la France. Après l'Algérie, la Russie, la Roumanie, la Nouvelle-Zélande, le Liban, l'Autriche et les Etats-Unis, cette année c'est au tour de la Colombie d'être invitée. Durant la période du 8 au 19 novembre 2010, 16 communes ont accueilli des écrivains, des concerts, du théâtre ou une projection de film documentaire.

#### Actions de terrain

Des actions de terrain sont toujours menées en partenariat avec la Direction de la Solidarité auprès d'enfants tout petits de milieux où le livre et la culture sont absents. L'action auprès des publics particuliers, telle qu'elle est envisagée dans le plan lecture publique, est engagée auprès des publics âgés. Deux bibliothèques ont été créées à ce jour, et plusieurs dépôts de livres, notamment en grands caractères, se multiplient dans les maisons de retraite. Par ailleurs, la Médiathèque départementale a répondu aux sollicitations des bibliothèques du réseau en apportant son soutien logistique à l'animation.

#### Salon du livre de Colmar

Comme les années précédentes, la Médiathèque départementale est présente au Salon du Livre de Colmar avec un médiabus et propose au public différentes animations et expositions sur le thème « des auteurs venus du froid »

### **Projets pour 2011**

**Les temps forts de l'action culturelle seront proposés en février, avril, juin, octobre et novembre :**

- Les Saveurs musicales du 03 au 05 février seront consacrées à la musique « folk » avec des conférences musicales sur ce thème ;
- La manifestation sur le développement durable est organisée en partenariat avec les bibliothèques de la Regio. Le thème de l'énergie a été retenu pour 2011, cette manifestation en réseau proposera des rencontres avec des auteurs, des projections de films documentaires, des spectacles en direction des adultes et des jeunes, des conférences ;
- Le festival de la bande dessinée aura lieu début juin ;
- Un spectacle de musique et petites saynètes en direction du public « jeunesse » est prévu en octobre ;
- Les Belles Etrangères, en novembre, auront pour invité le Japon.

Toutes ces manifestations sont programmées dans des petites communes et des maisons de retraite conformément aux objectifs de décentralisation de l'action culturelle du Conseil Général.

- Participation au Salon du livre à Colmar en novembre.

### **Communication**

Des frais de réalisation et d'impression de documents d'information sont liés aux activités d'animation, de prêt et de formation.

<b>LIBELLE</b>	<b>TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2011</b>
Formation rémunération organisme	15 300 €
Acquisition petit matériel animation	500 €
Location matériel animation	600 €
Prestation d'animation	26 200 €
Publicité animation	6 000 €
Frais de réception	500 €
Travaux de graphisme	27 000 €
SACEM	600 €
<b>TOTAUX</b>	<b>76 700 €</b>

**c) Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale : 19 500 € en Crédits de Fonctionnement**

<b>LIBELLE</b>	<b>TOTAL CREDITS DONCTIONNEMENT 2011</b>
Périodiques professionnels	3 500 €
Frais insertion appels d'offres	2 000 €
Documentation technique informatique	9 000 €
Acquisition cartes de lecteurs	4 000 €
Annulation de titres	1 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>19 500 €</b>

Ces frais comprennent notamment les frais d'abonnements à des bases de données bibliographiques, de fournitures diverses ainsi que les frais de publication et d'insertion pour le renouvellement des marchés.

**d) Recettes de fonctionnement : 3 000 € en Recette de Fonctionnement**

<b>LIBELLE</b>	<b>TOTAL RECETTES 2011</b>
Location expositions et grilles d'exposition	1 000 €
Remboursement de documents	2 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 000 €</b>

**IV. PROGRAMME D732**

**a) Participation aux frais de fonctionnement des médiathèques de bassin de vie : 120 000 € en Crédit de fonctionnement**

Conformément aux nouvelles dispositions du programme "Médiathèques de bassins de vie " du schéma de lecture publique, une inscription de 120 000 € est prévue en Crédit de Fonctionnement pour la prise en charge des frais de personnel des médiathèques du Pays de Rouffach (4 postes), du Val d'Argent (5 postes) et du Pays de Thann (10 postes).

Une diminution de 11 000 € est enregistrée pour ces crédits du fait de la baisse du taux de la prise en charge de 30 à 20 % pour le deuxième semestre de la Médiathèque du Pays de Rouffach et de la renégociation de la convention de partenariat avec la Médiathèque du Val d'Argent pour laquelle un taux de 15 % pourra être appliqué.

**b) Subvention de fonctionnement aux associations : 2 000 € en Crédit de Fonctionnement**

Par ailleurs, un crédit de 2 000 € est demandé au titre de l'aide au fonctionnement des associations pour les deux associations de Donneurs de Voix au profit des aveugles et malvoyants de Colmar et de Mulhouse.

Ces associations qui enregistrent des textes à l'intention des aveugles et malvoyants bénéficient de subventions annuelles de fonctionnement. Les crédits demandés restent stables par rapport à l'année 2010.

<b>LIBELLE</b>	<b>TOTAL CF 2011</b>
Programme d'aide au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie	<b>120 000 €</b>
Associations des Donneurs de Voix	<b>2 000 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>122 000 €</b>

**Au vu de ce qui précède, je vous propose :**

**Décision de principe**

De bien vouloir m'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

**Inscription budgétaire**

D'inscrire au titre du Budget Primitif 2011, sur la Politique D032, les crédits suivants :

**Dépenses**

- **155 000 €** en Autorisations de Programme (**Programme D132**)
- **183 000 €** en Autorisation de Programme (**Programme D232**)
- **835 000 €** en Crédits de Paiement et de Fonctionnement dont :
  - **55 000 €** pour l'investissement (**Programme D132**)
  - **158 000 €** pour l'investissement (**Programme D232**)
  - **500 000 €** pour le fonctionnement (**Programme D632**)
  - **122 000 €** pour le fonctionnement (**Programme D732**)

**Recettes**

- **45 000 €** en Autorisation de Programme (**Programme D132**)
- **3 000 €** en Crédits de Fonctionnement (**Programme D632**)

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans des différentes opérations conformément au tableau financier joint en annexe.

**Délégation à la Commission Permanente**

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour l'affectation des crédits concernant l'aide aux bibliothèques municipales ou intercommunales, et aux associations.
- pour l'examen des conventions ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales, et aux associations.
- pour l'affectation des autorisations de programme votées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER



**ANNEXE FINANCIERE AU RAPPORT N°****DEPENSES**

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP/AE</b>	<b>CP</b>		<b>TOTAL Crédits 2011</b>
		<b>I</b>	<b>F</b>	
Programme D132	155 000 €	55 000 €		55 000 €
Programme D232	183 000 €	158 000 €		158 000 €
Programme D632			500 000 €	500 000 €
Programme D732			122 000 €	122 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>338 000 €</b>	<b>213 000 €</b>	<b>622 000 €</b>	<b>835 000 €</b>

**RECETTES**

<b>PROGRAMME</b>	<b>Autorisation de Programme</b>	<b>Crédits de Fonctionnement</b>
Programme D132	<b>45 000 €</b>	
Programme D632		<b>3 000 €</b>